



Chers habitants de l'Armançon,

Le bulletin *Cry Info* n° 66 de juillet 2018 dont vous avez peut-être eu connaissance vous a fourni des **informations erronées**. Voici ce qu'il en est :

- **Les aménagements paysagers des entrées du village** financés par le promoteur WPD **ne masqueraient jamais** les gigantesques éoliennes en projet dans le massif forestier de l'Armançon. Ils sont une aumône faite aux villages par rapport aux profits pour les promoteurs et aux nuisances à venir. Nous vous rappelons qu'au nombre de plus de 50, ces éoliennes, dont la moitié feraient 242 mètres en bout de pale, auraient des clignotements incessants 24h/24 et 40 fois par minute, blancs le jour et rouges la nuit, très gênants pour tous, humains et animaux.

- **Si fausse information il y a comme l'affirme l'auteur (anonyme !) du bulletin**, c'est bien celle qui consiste à écrire que nous fournissons de fausses informations !
Nous n'avançons des arguments qu'à partir de faits établis.

- **Les bientôt 200 membres de l'APFA** sont pour l'essentiel originaires des communes d'implantation du projet éolien et des communes avoisinantes. Il n'aura en effet échappé à personne que **les nuisances à venir ne concerneraient hélas pas que les seuls habitants des communes d'implantation**. Ces éoliennes se verraient à plus de 30km de distance (source : WPD).

- **L'idéologie n'est pas de mise dans nos actions**, encore moins l'intérêt personnel, contrairement à ceux qui, certains étant même élus ici ou là, louent aux promoteurs leurs terrains ou ceux de leur famille. Nombre de conflits d'intérêt ont ainsi été sanctionnés par la justice.

Quant à la lettre d'information n°4 de WPD de juillet 2018 elle est un tissu de contre-vérités : elle nous dit que « *L'éolien présente de nombreux avantages environnementaux, dont certains sont en lien direct avec la santé* ». **L'éolien est donc bon pour la santé : c'est ce qu'on appelle un scoop !**

Pour accréditer cette thèse, la lettre de WPD cite des sources tronquées ou non identifiées : la FEE dont on découvre qu'il s'agit de « France Energie Eolienne » soit, comme elle se définit elle-même, « *le porte parole de la filière éolienne* ». On fait mieux comme caution scientifique. La filière éolienne se fournit donc des preuves à elle-même !

Les autres sources sont citées de manière tronquée et donc fausse, puisque l'Académie de Médecine, dans sa séance du 9 mai 2017, affirme que : « *Si l'éolien ne semble pas induire directement des pathologies organiques, il affecte au travers de ses nuisances sonores et surtout visuelles la qualité de vie d'une partie des riverains et donc leur état complet de bien-être physique, mental et social, lequel définit aujourd'hui le concept de santé* ».

Quant à l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire) elle insiste dans son rapport de mars 2017 sur la nécessité de conduire des explorations complémentaires : « *de réaliser des études complémentaires portant sur la sonie de sons complexes basses fréquences* » eu égard aux malaises constatés en périphérie des installations et aux plaintes de riverains. Il faut en outre souligner que l'étude de l'ANSES portait sur des équipements de dimensions inférieures à celles que prévoit d'installer WPD.

Il s'agit donc d'une **désinformation caractérisée de la part de WPD, d'une manipulation** peu digne de ses lecteurs eu égard aux enjeux d'une information sérieuse et honnête des populations concernées.

Afin de poursuivre notre contribution à l'information de chacun, voici quelques autres vérités

- L'éolien conduit à un accroissement des émissions de CO2

L'énergie éolienne est **intermittente et aléatoire**. Quand il n'y a pas de vent, et nous sommes une région qui a très peu de vent, il faut faire appel à des centrales thermiques à charbon ou à gaz pour prendre le relais afin d'assurer une production constante d'énergie. Ces centrales émettent de grandes quantités de CO2. L'Allemagne, qui a fait le choix de l'éolien, a dû rouvrir ses centrales thermiques et donc ses mines de charbon et de lignite. Ce pays réputé soi-disant soucieux de son environnement est devenu le premier pollueur d'Europe.

En réalité, promoteurs et exploitants éoliens, ainsi que ceux qui les soutiennent, se moquent de l'écologie, du réchauffement climatique et de ses conséquences. Ils n'ont qu'un seul et unique intérêt : **L'ARGENT**.

- EDF est contraint d'acheter toute la production d'électricité éolienne (qui correspond à 4 % de notre production annuelle d'électricité, alors que nous en exportons bon an mal an près de 14 % puisque nous produisons plus que nous ne consommons !), **quels que soient ses besoins**.

Elle l'achète à environ le double du prix moyen du marché. On comprend ainsi pourquoi les promoteurs se précipitent sur une pareille aubaine : être assurés de vendre toute leur production au double du prix du marché et en ayant la priorité. Evidemment EDF revend cette énergie au prix du marché c'est à dire à perte. **Qui paie ces pertes ? Nous**, les abonnés d'EDF, au travers de la CSPE, Contribution au Service Public de l'Electricité, une taxe qui ne cesse d'augmenter, comme vous le voyez sur vos factures. Quand cela ne suffit pas, le contribuable complète.

- Région, département, communauté de commune et communes sont intéressés à l'affaire puisqu'ils se répartissent les produits financiers tirés des éoliennes.

Craignant la pénurie, de nombreux élus sont ainsi **prêts à vendre notre paysage, ce bien commun, notre patrimoine, nos richesses culturelles, notre biodiversité, voire notre santé (bruit, infrasons...)**. La réalité montre que nombreuses sont les communes qui constatent, mais trop tard, qu'elles ne reçoivent pas ce qu'on leur avait dit qu'elles recevraient. Les recettes sont bien souvent décevantes, obéissant à des règles pas claires ou pas clairement présentées.

Ainsi, nous serions contraints de satisfaire les appétits financiers de tout ce monde et nous en supporterions longtemps les nuisances si les projets WPD, EPURON, ABOWIND se réalisaient.

- L'installation de mâts de 242m en bout de pale n'est pas anodine : elle transforme radicalement notre espace rural forestier en ZONE INDUSTRIELLE.

Notre paysage serait métamorphosé, nos forêts seraient saignées, des kilomètres de voies y seraient ouvertes (on parle de 20km) pour la circulation de plusieurs centaines, voire de plus de mille camions et **convois exceptionnels** qui traverseraient nos villages. Notre territoire ainsi dégradé ne pourrait plus compter ni sur l'activité touristique qui fournit des emplois dans les hôtels, restaurants, commerces, chambres d'hôtes, gîtes, monuments historiques, etc. ni sur les activités culturelles que les villages cherchent à développer et qui font venir du monde.

En cas de forte présence éolienne les candidats à l'installation iront voir ailleurs, augmentant encore le cycle infernal de fuite de la population locale. Des maisons sont à vendre, des commerces et des écoles ferment. De plus l'éolien ne fournit pas d'emplois locaux (30 emplois en Bourgogne pour la maintenance des éoliennes, chiffre fourni par la préfecture de l'Yonne).

- Un avenir de friches industrielles.

Dans 20 ans, quand ces éoliennes seront vétustes et lorsque l'opérateur ne bénéficiera plus de subventions (**on sait que l'éolien marche à la subvention, pas au vent**) personne ne pourra s'en débarrasser faute de moyens : **la somme de 50 000 euros provisionnée pour le démantèlement** (partiel car des dizaines de milliers de tonnes de béton et de ferraille resteraient sur place) **d'une éolienne est très largement sous-estimée**, elle est 6 à 8 fois inférieure au coût réel du démantèlement. Et si l'opérateur à qui les promoteurs auront d'ici là revendu les éoliennes fait défaut, le coût sera à la charge de la commune ou du propriétaire privé ayant loué son terrain.

- Tout ça pour quoi ?

La filière éolienne crée des emplois à l'étranger, où ces machines sont construites (Allemagne, Chine...). En France, l'éolien est très faiblement créateur d'emplois locaux durables, mais surtout **il est destructeur d'emplois dans d'autres secteurs économiques essentiels** (tourisme, immobilier, commerce, artisanat, etc.).

Dans notre région, qui est la **deuxième région la moins ventée de France**, les machines n'atteignent même pas 20 % de leurs capacités : 16 % à Pasilly en 2016 ! Et les promoteurs nous parlent de puissance ou capacité là où ils devraient parler de **production effective**.

L'EOLIEN N'EST PAS LA BONNE SOLUTION CHEZ NOUS.

Développons la recherche, des énergies renouvelables adaptées à notre région, qui est forestière, agricole et bien irriguée. Incitons à des économies d'énergie, à l'isolation des bâtiments. Arrêtons de **DILAPIDER NOTRE ARGENT POUR DES LOBBIES INSATIABLES**.

Si nous continuons ainsi, qu'allons-nous laisser aux générations suivantes ?

- Une véritable prise de conscience se fait jour.

Une commission d'enquête parlementaire a été demandée par 30 députés de toutes tendances politiques le 13 juillet dernier. Dans l'exposé des motifs ils ont utilisé des mots excessivement graves tels que : « **...corruption, trafic d'influence... dissimulation de promoteurs éoliens ... financements douteux provenant de l'étranger... très faible acceptabilité sociale de ces projets par nos concitoyens... malgré l'entêtement des pouvoirs publics** ».

Nous devons donc continuer de nous mobiliser pour empêcher que ces projets éoliens démentiels ne se réalisent. C'est d'autant plus important que le Préfet de l'Yonne est attentif à ce qu'il appelle la « note d'ambiance » c'est à dire l'acceptabilité sociale de ce **saccage en cours de notre région**. Si la population ne réagit pas ou très peu, il n'aura pas de raisons de dire non aux promoteurs, sauf à demander quelques aménagements à la marge à leurs projets. Si, avec vous, nous agissons, comme cela est en train de se passer partout en France (plus de 1 000 associations, 70 % de recours contentieux contre les projets éoliens), il sera très sensible à cette non-acceptabilité sociale, qui monte vite ici et là. A la question « **les éoliennes sont elles une bonne solution écologique ?** » deux français sur trois répondent aujourd'hui : **NON !**

Enfin, sachez que l'APFA organise une **réunion publique le vendredi 14 septembre prochain de 19h à 20h30 à la salle polyvalente de Ravières**. Habitants de la région, promoteurs, élus, sont invités. Venez nombreux pour débattre des vrais enjeux et vous informer. Qu'on se le dise !

Bien cordialement.

Hervé BIJU-DUVAL
Président de l'APFA

CARTE DES PROJETS EOLIENS ENVIRONNANTS - 13/08/18

